



Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche recrute un technicien zones humides

Le SMBVB est compétent pour l'élaboration du SAGE de la Brèche ainsi que pour la Gestion des Milieux Aquatiques. Le technicien zones humides intégrera l'équipe du SMBVB composée d'un directeur – animateur du SAGE et de 2 techniciens rivière.

Sur le bassin de la Brèche, une étude de délimitation des zones humides a été réalisée en 2012-2013. Malheureusement, cette étude n'a pas été soumise à enquête publique et est relativement peu connue par les acteurs locaux. Le technicien zones humides aura dans un premier temps pour mission de recueillir l'avis des différentes communes par rapport à la délimitation réalisée. Sur les zones posant problème, une expertise sera réalisée afin de confirmer ou d'infirmer la délimitation initiale.

Dans un second temps, le technicien aura pour mission d'identifier les problèmes éventuels rencontrés sur le bassin sur la thématique des milieux humides ainsi que les besoins des différents acteurs.

En parallèle, le technicien accompagnera les différentes collectivités du bassin dans leurs projets de mise en valeur des zones humides.

Sous l'autorité du directeur, le technicien zones humides aura les missions suivantes :

Missions principales

- Recueil des avis des différentes communes concernées par l'étude de délimitation des zones humides
 - Prise de contact avec les communes
 - Visite des zones identifiées
 - Diagnostic du caractère humide de la zone
- Identification des zones dont le caractère humide est susceptible d'être remis en cause suite à l'arrêt du conseil d'Etat
- Identification des atteintes aux zones humides (remblaiement, drainage...)
- Sensibilisation des acteurs locaux aux enjeux de la préservation des zones humides
 - Réalisation de supports de communication liés aux zones humides
 - Conseil auprès des propriétaires de zones humides
 - Proposition de projets en lien avec les zones humides du territoire
 - Mises à jour du site internet du SMBVB en lien avec les zones humides

Missions périodiques

- Participation aux tâches de fonctionnement de la structure permettant la réalisation des missions principales
 - Participation à l'élaboration du budget de la collectivité
 - Participation aux conseils syndicaux
 - Achats de fournitures et entretien du matériel liés aux missions principales
- Encadrement de stagiaires sur des thématiques liées à la gestion des zones humides
- Appui technique à toutes actions réalisées par le Syndicat
 - Animation scolaire et tout public
 - Constat et prévention de pollution ou dégradation en milieu naturel
 - Appui aux techniciens rivière le cas échéant

Missions occasionnelles

- Assurer le remplacement de collègues à l'occasion des absences
 - Réponse aux sollicitations de riverains, élus, partenaires
 - Assurer la continuité du suivi d'un marché ou d'un chantier
 - Toutes activités nécessaires au fonctionnement de la structure

Conditions d'emploi / Profil

Poste basé à Clermont

Recrutement catégorie B, filière technique par voie statutaire ou contractuel de droit public

Rémunération statutaire sur la base de la grille indiciaire + régime indemnitaire

Bac +2 à 5 : domaine de l'eau et des milieux aquatiques

Poste à temps plein 35 heures hebdomadaire

Bonnes connaissances en botanique et en pédologie

Connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques et des acteurs de l'eau

Une expérience dans la réalisation d'étude de délimitation des zones humides serait appréciée.

Maîtrise indispensable des logiciels de bureautique et de cartographie (QGis)

Qualités relationnelles avec une bonne capacité orale et rédactionnelle

Permis B indispensable

Disponibilité pour des réunions en soirée ponctuellement

Date limite de candidature au 29 août 2018. Prise de poste au 1^{er} octobre 2018.

Candidature à envoyer à erwan.menvielle@smbvbreche.fr